



***GIFA-IBFAN***

***Association genevoise pour l'alimentation infantile***

***Membre du Réseau international des groupes  
d'action pour l'alimentation infantile (IBFAN)***



# Allaitement maternel : Protection promotion et soutien 3 Rôles clefs pour les Pharmaciens

Rebecca Norton

Chargée de programme technique/ responsable projet CH  
MSc.Nutrition, DU Allaitement, IBCLC

[rebecca.norton@gifa.org](mailto:rebecca.norton@gifa.org)

Octobre 2013



# Formation continue – 1 heure

- **Objectif:** Sensibiliser les pharmaciens à leurs 3 rôles clefs de protection promotion et soutien de l'allaitement maternel, en mettant l'accent sur l'importance de la protection de l'allaitement et des mesures légales en vigueur sur la publicité des préparations pour nourrissons.
- **Public cible:** pharmacien/nes (officine et milieu hospitalier); assistant/e/s en pharmacie
- **Méthodes pédagogiques:** présentation, partage de documents, questions/réponses
- **Profil formateur/riche:** Diplôme universitaire DU en allaitement et/ou consultante en lactation International Board Certified Lactation Consultant IBCLC



# IBFAN-GIFA



- GIFA– L'Association genevoise pour l'alimentation infantile –association à but non lucratif, créée en 1979, pour protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel.
- Projets nationaux – internationaux
- IBFAN- Réseau de Groupes d'Action sur l'Alimentation Infantile



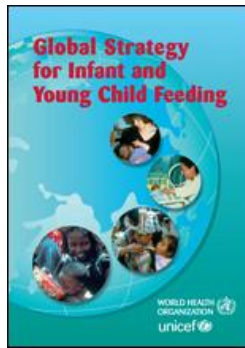
- <http://www.youtube.com/watch?v=PlSVICYm8s4>



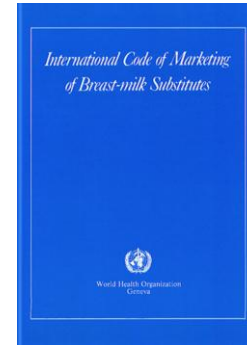
# Objectifs présentation



- Définir brièvement les 3 rôles clefs des pharmaciens au niveau de l'allaitement
  - Protection
  - Promotion
  - Soutien
- La physiologie de l'allaitement, et comment soutenir les mères avec des problèmes spécifiques (pas assez de lait/ douleurs/ reprise travail, etc): formation plus longue 2014



# Protection



## IBFAN: Fil Rouge: Protection allaitement

en veillant au respect et à la mise en œuvre intégralement du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, 1981 et toutes les Résolutions ultérieures pertinentes de l'Assemblée Mondiale de la Santé (= Code) (selon la recommandation de la Stratégie Globale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant adopté par l'AMS en 2002)

**But du Code:** protéger et encourager l'allaitement maternel et assurer une utilisation correcte des substituts du lait maternel, quand ceux-ci sont nécessaires et sur la base d'une information adéquate et au moyen d'une commercialisation et distribution appropriées

**Champ d'application:** substituts du lait maternel, biberons, tétines

**Le Code** Protège les bébés allaités et non allaités des pressions commerciales; le Code n'interdit pas la vente



# Le Code en Suisse



En Suisse: Code de conduite des fabricants concernant la commercialisation des préparations pour nourrissons : un accord surtout volontaire, sauf Ordonnance ODAIOU (entré en vigueur en 2008), globalement bien moins contraignant que le Code International et Rés AMS  
[http://www.allaiter.ch/logicio/client/stillen/file/material/codex/Verhaltenscodex\\_Rev\\_2010\\_FINAL\\_franz\\_rev\\_1\\_19\\_08\\_2011.pdf](http://www.allaiter.ch/logicio/client/stillen/file/material/codex/Verhaltenscodex_Rev_2010_FINAL_franz_rev_1_19_08_2011.pdf)

- Code Suisse: champ d'application: Faible  
ne sont pas couverts: laits infantiles pour nourrissons de plus de 6 mois, autres substituts du lait maternel (tisanes, jus, laits de croissance par ex), biberons et tétines
- Code Suisse: Restreint la publicité en général, dans le commerce de détail, les échantillons, et les étiquettes



# Article 11a ODAIOU



**En Suisse, La publicité pour les préparations pour nourrissons dans le commerce de détail est soumise aux restrictions de l'article 11a al. 2 ODAIOUs (2008 entrée en vigueur):**

Il ne peut y avoir, pour les préparations pour nourrissons, de publicité sur les points de vente, de distribution d'échantillons ou toutes autres pratiques promotionnelles de la vente directe au consommateur au niveau du commerce de détail, telles qu'étalages spéciaux, bons de réduction, primes, ventes spéciales, ventes à perte et ventes couplées.



# Check-list pour le commerce spécialisé [http://www.allaiter.ch/logicio/client/stillen/file/material/codex/Checkliste\\_Fachhandelfr\\_def\\_fur\\_Webseite.pdf](http://www.allaiter.ch/logicio/client/stillen/file/material/codex/Checkliste_Fachhandelfr_def_fur_Webseite.pdf)

## Respect des limitations de la publicité concernant les préparations pour nourrissons selon l'article 11a de l'ODAIUOS

1) Les préparations pour nourrissons sont définies dans l'article 17 de l'Ordonnance sur les aliments spéciaux (RS 817.022.104) ; les préparations de suite (cf. art. 18) et les autres aliments pour nourrissons (cf. art. 19) n'en font pas partie.

2) Les « actions » sont des offres temporaires à un prix en dessous du prix de vente normal ; la désignation « prix bas permanent » est tolérée.

		Rempli :		Si NON : mesures à prendre
		OUI	NON	
<b>1</b>	<b>Généralités</b>			
1.1	Nous avons désigné une personne qui est responsable du respect des limitations de la publicité dans notre magasin.			
1.2	Nos collaborateurs et collaboratrices connaissent le texte de l'article 11a de l'ODAIUOS, en particulier de l'alinéa 2.			
	Nos nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices sont informés sur le contenu de l'article 11a de l'ODAIUOS.			
<b>2</b>	<b>Présentation des produits</b>			
2.1	Les préparations pour nourrissons <sup>1)</sup> ne sont pas présentées dans les vitrines ou en d'autres endroits bien visibles.			
<b>3</b>	<b>Fixation des prix</b>			
3.1	Les préparations pour nourrissons ne sont pas vendues à des prix promotionnels.			
3.2	Les préparations pour nourrissons ne portent pas l'inscription « Action » <sup>2)</sup> .			
<b>4</b>	<b>Primes/points fidélité</b>			
4.1	Nous n'offrons pas de primes de fidélité, points, etc. sur les préparations pour nourrissons.			
4.2	Nous n'offrons pas de bons de réduction lors de l'achat de préparations pour nourrissons.			
<b>5</b>	<b>Offres spéciales / Ventes couplées</b>			
5.1	En vendant des préparations pour nourrissons, nous ne distribuons pas de suppléments ou de cadeaux promotionnels.			
5.2	Les préparations pour nourrissons sont explicitement exclues des offres promotionnelles comme par exemple « 3 pour 2 ».			





# Rôle Pharmacien

## Protection allaitement



- Connaître la Check-Liste pour les pharmaciens de l'Ordonnance article 11a
- Avoir une personne dans chaque officine responsable pour sa mise en œuvre et pour informer tout le personnel
- Pas de ventes/prix promotionnelles, pas d'inscription « action »
- Pas de présentation de produits dans endroits bien visibles
- Pas de primes fidélité, pas de bons de réduction, pas de cadeaux ou offres promotionnelles



# Rôle Pharmacien

## Protection allaitement



- Dilemme du Pharmacien !
- Puisque un des objectifs est la vente de produits
- Exemple Italien: Pharmacies Amies des Bébés: aucune préparation pour nourrisson visible, tout est derrière le comptoir, système d'accréditation mis en place sur la base du **Code International et les Résolutions AMS** (bien plus complet que le Code Suisse); espaces allaitement pour les mamans



# Protection



- Protéger les femmes allaitantes travaillant en pharmacie: Protection Maternité:
  - Congé maternité payé
  - Droit aux Pauses allaitement (pour tirer son lait ou allaiter son bébé sur le lieu du travail)
  - Voir document SECO: Maternité- Protection des travailleuses, 2013

<http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/00035/00036/01563/index.html?lang=fr>

# Recommandations Organisation Mondiale Santé OMS

*Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant OMS2003*

- Pour avoir une croissance, un développement et une santé optimaux, le nourrisson doit être exclusivement nourri au sein pendant les 6 premiers mois de la vie (180 jours): **une recommandation de santé publique**
- Par la suite, en fonction de l'évolution de ses besoins nutritionnels, le nourrisson doit recevoir des aliments complémentaires sûrs et adéquats du point de vue nutritionnel, tout en continuant d'être allaité jusqu'à l'âge de 2 ans ou plus
- L'allaitement doit être initié dans la première heure suivant la naissance (Pediatrics 2006)

# Recommandations en Suisse

- Recommandations OMS reprises en Suisse -
  - Bulletin OFSP juillet 2002;
  - Recommandations alimentation du nourrisson juillet 2009, Commission nutrition de la Société Suisse Pédiatrie;
  - Campagne « Miam la Vie » 2013 HUG/GIFA/Fourchette Verte/Etat Genève,
  - site web Fondation Suisse promotion allaitement maternel [www.allaiter.ch](http://www.allaiter.ch)



# GIFA- Projets Suisse



- Programme Marchez Mangez Malin Etat de Genève de prévention Obésité: GIFA: Promotion allaitement maternel
- Collaboration GIFA avec HUG Contrepoids, Fourchette Verte, Service Santé Jeunesse: Campagne « Miam, la Vie! »

# MIAM, la Vie!

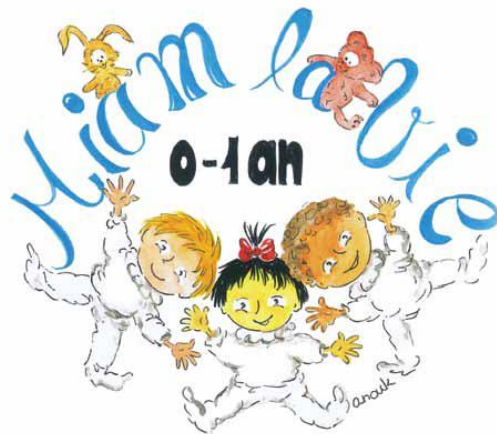
## Recommandations pour l'activité physique et l'alimentation de 0 à 4 ans

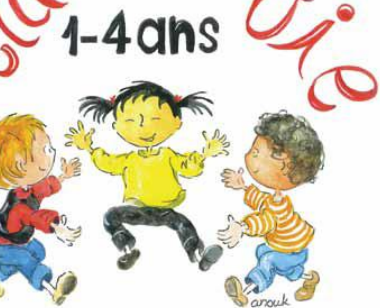
[http://www.hug-](http://www.hug-ge.ch/sites/interhug/files/structures/pediatrie_generale/documents/cpds-depliant-0-1an.pdf)

[ge.ch/sites/interhug/files/structures/pediatrie\\_generale/documents/cpds-depliant-0-1an.pdf](http://www.hug-ge.ch/sites/interhug/files/structures/pediatrie_generale/documents/cpds-depliant-0-1an.pdf)

[http://www.hug-](http://www.hug-ge.ch/sites/interhug/files/structures/pediatrie_generale/documents/cpds-depliant-1-4ans.pdf)

[ge.ch/sites/interhug/files/structures/pediatrie\\_generale/documents/cpds-depliant-1-4ans.pdf](http://www.hug-ge.ch/sites/interhug/files/structures/pediatrie_generale/documents/cpds-depliant-1-4ans.pdf)





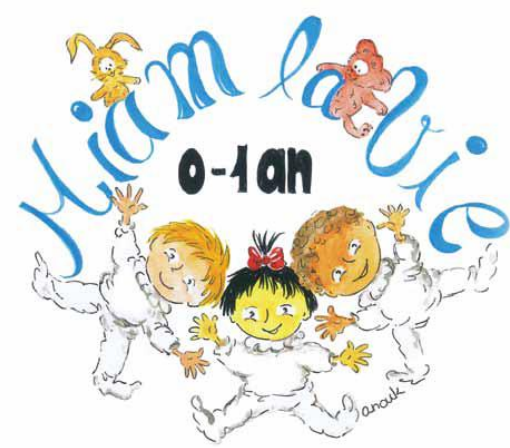
# UN CONSTAT

- Aux urgences pédiatriques HUG, 9% des enfants de 2 à 4 ans sont en surpoids !
- Il est donc important de promouvoir l'activité physique et une alimentation saine dès le plus jeune âge
- Il faut agir ensemble sur le plan cantonal pour être crédibles et efficaces
- Tout le monde ne dit pas la même chose





## UNE IDEE !



- Définir et harmoniser les messages concernant le mouvement et l'alimentation équilibrée chez les jeunes enfants (0-4 ans)
- Basé sur les évidences scientifiques
- Ne pas réinventer la roue !
- Coordonner pour s'unir, échanger, partager, développer, créer!

# LE CHOIX DES MESSAGES

## 0-1 an



### Allaitement et alimentation

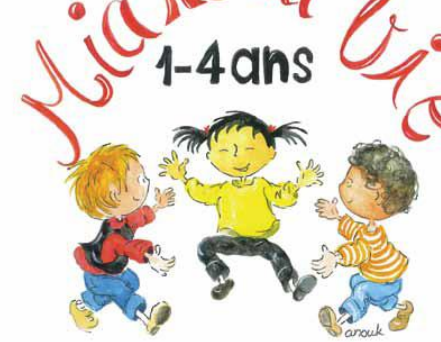
- Le lait de ma maman me suffit pendant les 6 premiers mois
- Dès le milieu de ma première année, je goute progressivement de tout sans sel ni sucre ajouté. La lait de ma maman est toujours bon pour moi
- Si j'ai soif, je bois de l'eau ou le lait de ma maman.
- Si je n'ai plus faim , je ne suis pas obligé-e de finir mon assiette
- Pour mon premier anniversaire, je peux boire du lait de vache

### Hygiène de vie

- Je peux pleurer sans avoir faim
- J'ai besoin de temps et de calme
- Je me développe mieux sans TV et écrans
- Les câlins et les bras, j'aime ça

### Mouvement

- Je suis né-e- pour bouger
- Prenez-moi, j'aime sortir de mon siège
- Je dors sur le dos, réveillé-e, j'aime bouger dans toutes les positions



# LE CHOIX DES MESSAGES

## 1- 4 ans

### Alimentation et allaitement

- Je bois l'eau du robinet, tous les sirops, thés froids et sodas sont trop sucrés pour moi, 1 verre de jus de fruits par jour me suffit
- 3 repas, 1 ou 2 collations, je n'ai pas besoin de manger plus souvent
- Jusqu'à 2 ans, le lait de ma maman est encore bon pour moi en complément d'une alimentation diversifiée

### Hygiène de vie

- La TV, ce n'est pas bon pour moi. Après 2 ans, 30 minutes par jour c'est déjà beaucoup
- Je dors suffisamment pour être en forme, je grandis en dormant
- Respectez mon rythme, laissez-moi manger, bouger, dormir
- Je mange à table, en famille

### Mouvement

- Je joue dehors



# Rôle Pharmacien: Promotion allaitement



Rôle du Pharmacien:

## Promouvoir l'allaitement maternel

Important car: Taux allaitement en Suisse bas (94% nouveaux-nés allaités à la naissance, durée médiane 17 semaines, 14% allaitement exclusif 6 mois, Etude nationale Mertens 2003)- voir bulletin OFSP du 9 Janvier 2006

fortes influences de la culture du biberon

- Partager recommandations OMS/Suisse
- Encourager les mères/parents « *chacun son chemin* »
- Informer: Bénéfices allaitement / risques alimentation artificielle

# Pourquoi allaiter? L'allaitement: pas seulement un aliment **MAIS: nutrition, eau, protection, confort, succion, ....**

■ Nutriments adéquats, parfaits

■ Se digère facilement

■ Protège contre les infections (respiratoires, otites, diarrhée, ...)

■ Bénéfices à moyen et long terme : obésité, allergie, cancers

■ Coûte moins cher que l'alimentation artificielle; Enfants moins malades; moins d'absentéisme au travail

■ Ne contient pas d'agents pathogènes (Attention: les lais infantiles: pas stérils)



■ Lien mère-enfant

■ Améliore le développement cognitif de l'enfant

■ Protège la santé de la mère

# Nombreuses références scientifiques

- <http://www.mangerbouger.fr/pro/IMG/pdf/SyntheseAllaitement.pdf>

Allaitement maternel: les bénéfices pour la santé de l'enfant et de sa mère, 2006, Société française de pédiatrie/  
Ministère des Solidarités, de la santé et de la famille

- Organisation Mondiale de la Santé 2013: Long-term benefits of breastfeeding – a systematic review  
[http://www.who.int/maternal\\_child\\_adolescent/documents/breastfeeding\\_long\\_term\\_effects/en/](http://www.who.int/maternal_child_adolescent/documents/breastfeeding_long_term_effects/en/) (seulement en anglais pour l'instant)

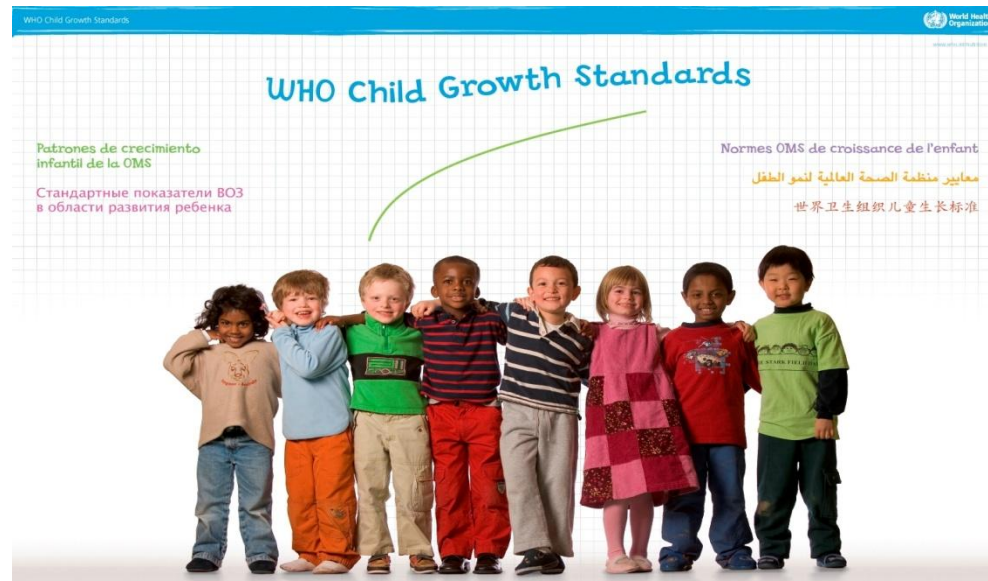
# Allaitement maternel: la norme

## Nouvelles courbes OMS 2006

L'allaitement est la norme biologique

L'enfant allaité est le standard pour mesurer la croissance et le développement

Plutôt que parler des avantages de l'allaitement, il faudrait parler des risques de l'alimentation artificielle





# Informers les parents



## Parler des Risques alimentation artificielle

### Enfants:

- Risques à court-terme: Bébés plus malades (diarrhées, infections respiratoires, otites, infections urinaires); Bébés malades plus à risque hospitalisation et décès (pneumonies), ...
- Risques à long-terme: plus de risques de surpoids/ obésité, d'allergies, de développement cognitif réduit (QI moins élevé), d'asthme, ...

### Mères:

- Risques plus élevés de cancer du sein, cancer ovaires, anémie, surpoids, ...



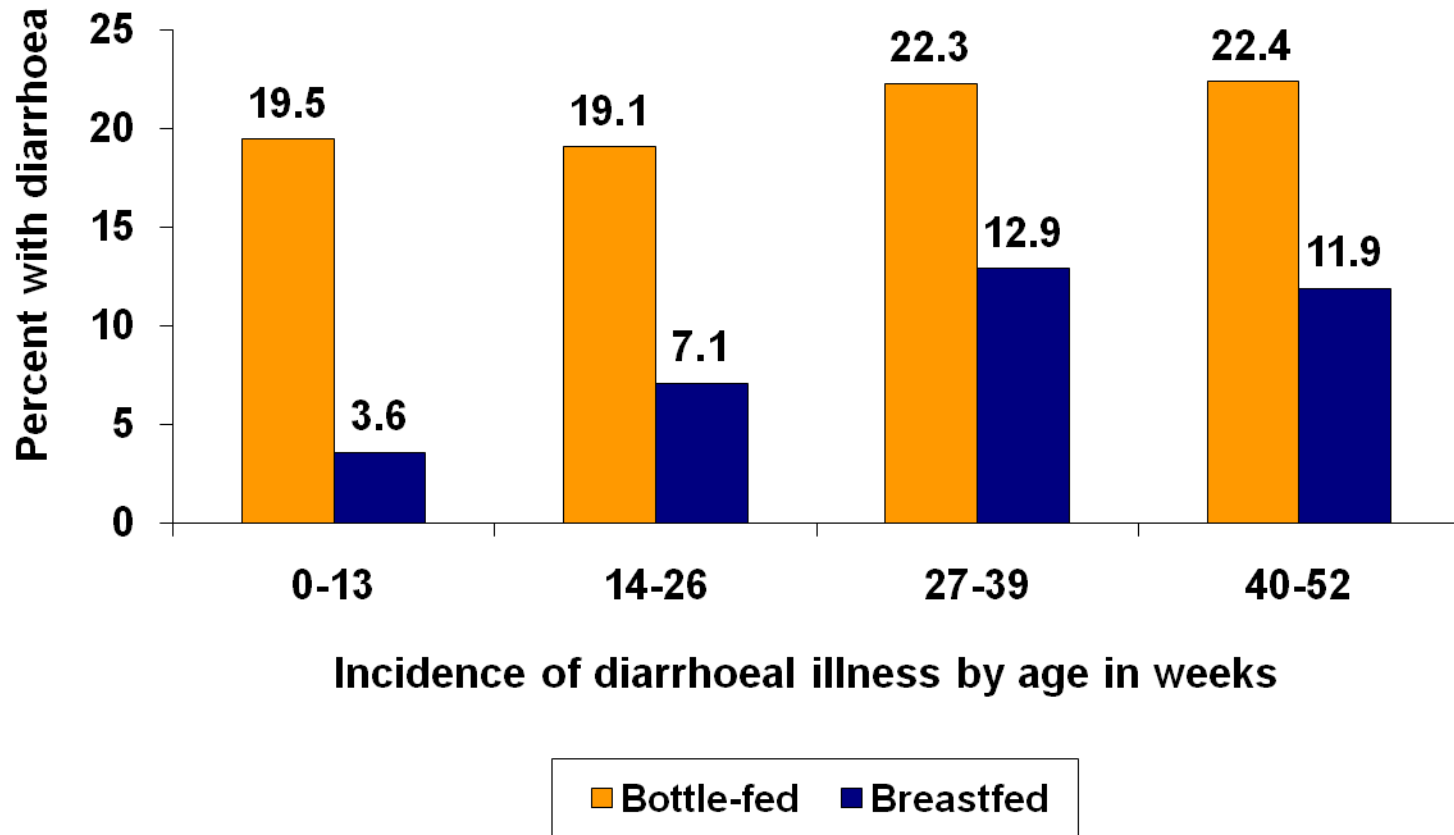


# Etudes - Risques alimentation artificielle



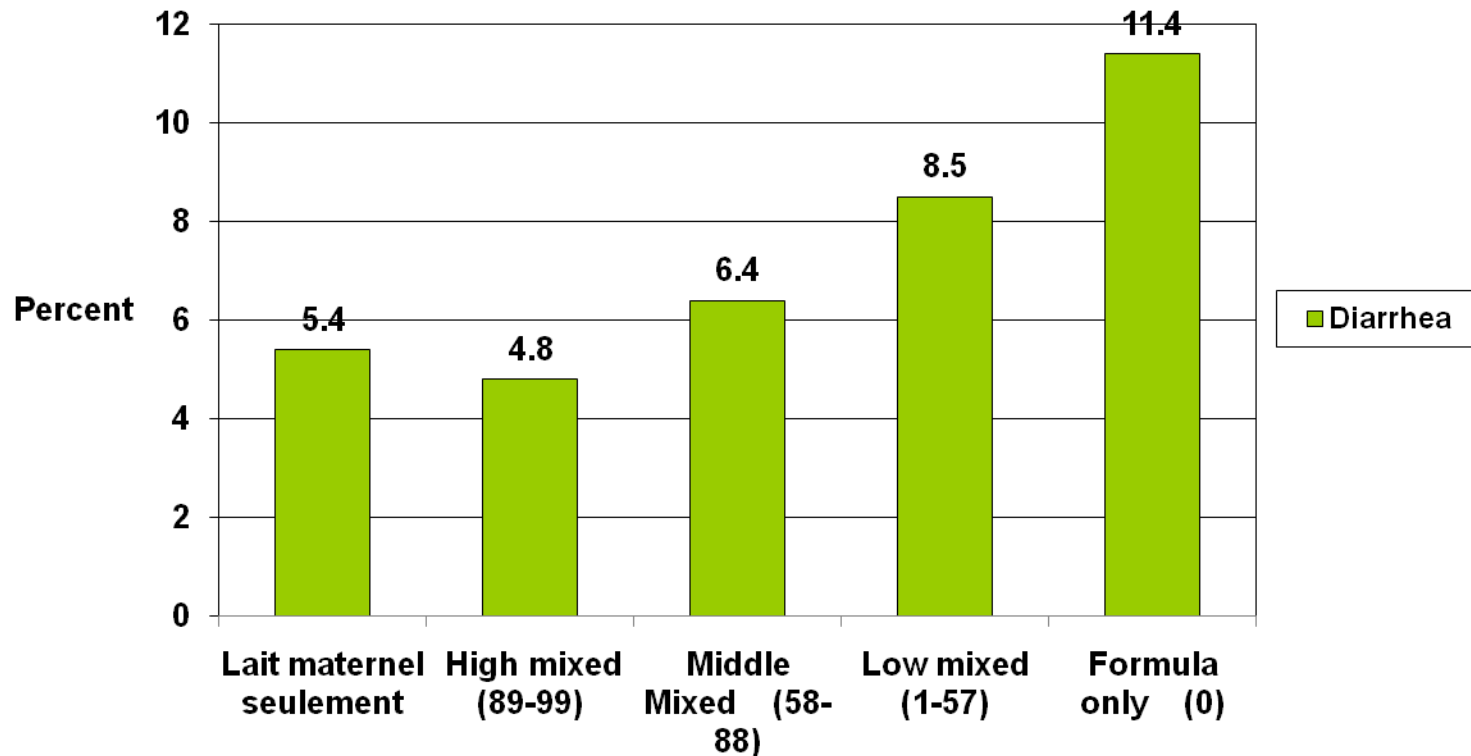
- <http://www.infactcanada.ca/14%20Risks%20abridged%20FR.pdf> « **14 Risques entraînés par les formules de laits pour bébés** », INFACT Canada, version simplifiée sans références scientifiques pour les parents
- [http://www.infactcanada.ca/Fourteen\\_Risks\\_in\\_French.pdf](http://www.infactcanada.ca/Fourteen_Risks_in_French.pdf)  
version avec les références scientifiques pour professionnels de santé (2002)
- <http://www.infactcanada.ca/RisksofFormulaFeeding.pdf>  
« **Risks of formula feeding- a brief annotated bibliography** »- version révisée anglaise avec références scientifiques (2006) (si vous lisez l'anglais, cette version est plus complète)

Pourcentage des bébés allaités et nourris au biberon pendant les 13 premières semaines qui avaient des épisodes de maladies diarrhéiques à différentes semaines d'âge pendant la première année de vie, Ecosse



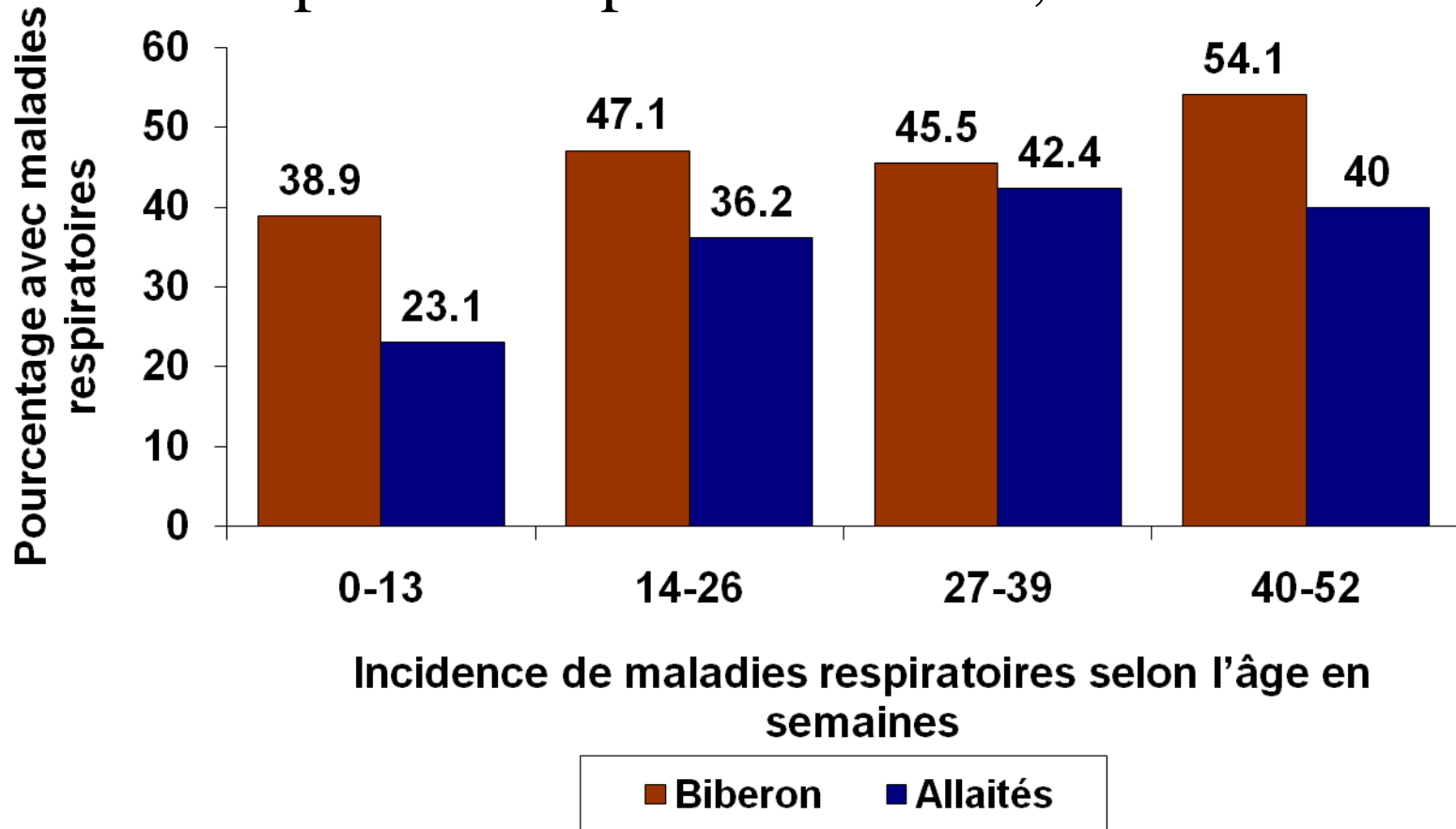
Adapted from: Howie PW, Forsyth JS, Ogston SA, Clark A, Florey CV. Protective effect of breastfeeding against infection. *Br Med J*, 1990, 300: 11-15.

# Pourcentage de nourrissons âgés de 2-7 mois ayant eu des diarrhées selon la catégories d'alimentation, dans les mois précédents aux USA



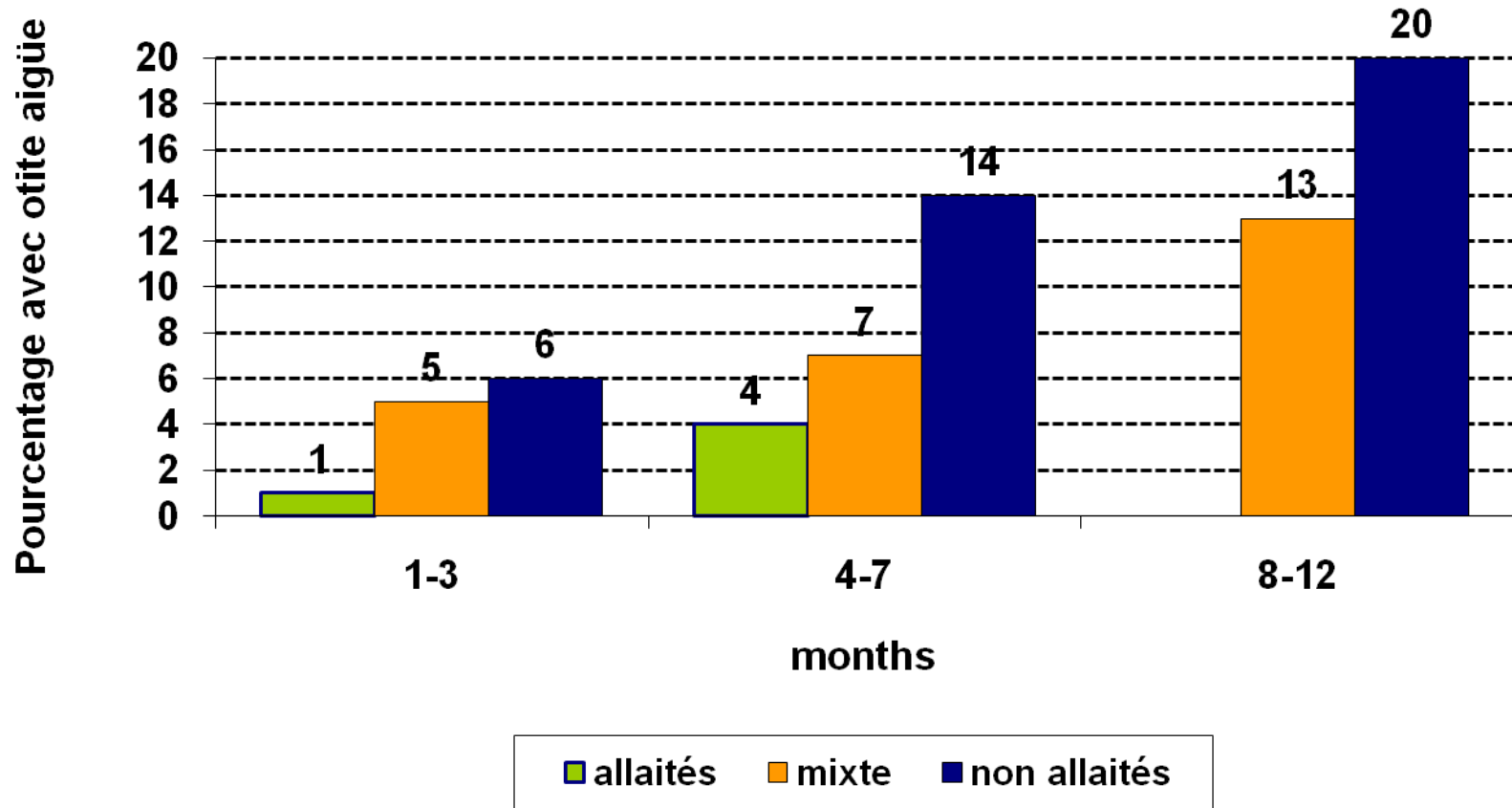
Adapted from: Scariati PD, Grummer-Strawn LM, Fein SB. A longitudinal analysis of infant morbidity and the extent of breastfeeding in the United States. *Pediatrics*, 1997, 99(6).

# Pourcentage des bébés allaités et nourris au biberon pendant les 13 premières semaines qui avaient des maladies respiratoires à différentes semaines d'âge pendant la première année, Ecosse



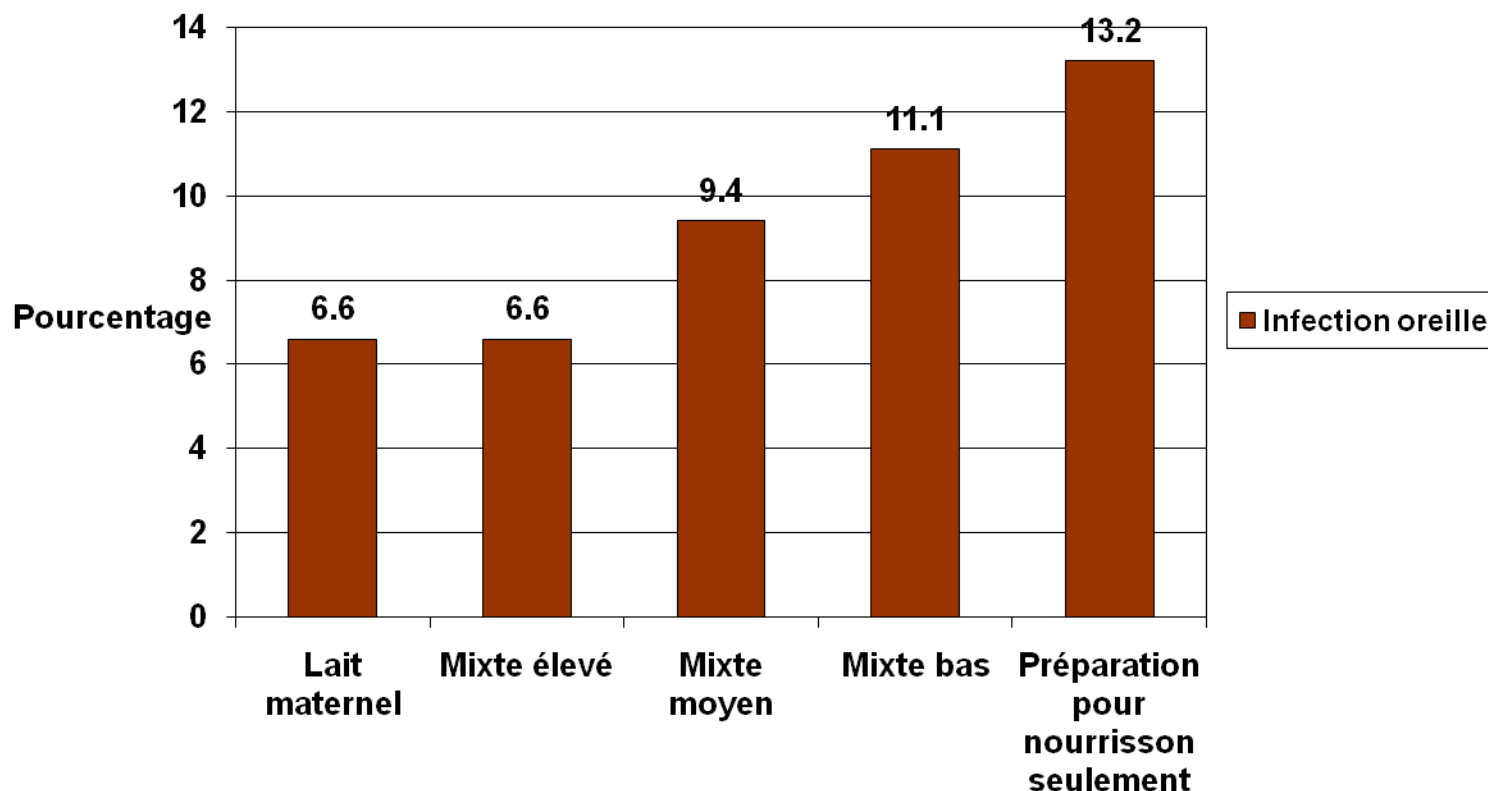
Adapted from: Howie PW, Forsyth JS, Ogston SA, Clark A, Florey CV. Protective effect of breastfeeding against infection. *Br Med J*, 1990, 300: 11-15.

# Frequence d'otite aigüe en relation avec le mode l'alimentation et l'âge, Suède



Adapted from: Aniansson G, Alm B, Andersson B, Hakansson A et al. A prospective coherent study on breast-feeding and otitis media in Swedish infants. *Pediat Infect Dis J*, 1994, 13: 183-188.

# Pourcentage de nourrissons âgés de 2-7 mois avec des infections aux oreilles, selon le mode d'alimentation dans le mois précédent, USA



Adapted from: Scariati PD, Grummer-Strawn LM, Fein SB. A longitudinal analysis of infant morbidity and the extent of breastfeeding in the United States. *Pediatrics*, 1997, 99(6).



# Rôle Pharmacien: Soutien



- Conseil/Vente de produits liés à l'allaitement (tire-laits, tisanes, coppettes argent, etc)
- Conseil/Vente médicaments compatibles allaitement- Coins prescripteur LLL  
<http://www.lllfrance.org/Les-Coins-du-Prescripteur/>
- Conseils allaitement/ alimentation enfant/ alimentation artificielle avec vente produits



# Questions fréquentes quelques exemples



- Je n'ai plus assez de lait, que faire, comment augmenter ma production de lait maternel, quel lait artificiel acheter car je n'ai plus assez de lait et j'aimerais compléter?
- Je reprends le travail, que faire, quel tire-lait acheter? Comment combiner allaitement et reprise du travail?
- J'ai des douleurs au seins, des crevasses, etc- quels produits? Que faire?
- J'aimerais sevrer, comment faire?





# Quelques clefs à retenir



- allaitement à la demande ou « aux signes d'éveil » (8 à 12 tétées par jour), fréquence irrégulière (à la différence du biberon!)
- Plus un bébé tète, plus la production de lait augmente, tétées de nuit utiles (production élevée prolactine)
- pas de durée précise des tétées
- Chaque bébé est différent! Chaque mère a son projet! A chacun son chemin.....



# Accompagner les mamans dans leur projet et Référer



## pour soutien: Réseau Genevois Panorama

- Consultantes en lactation IBCLC: visites à domicile, remboursées par assurances
- Consultations allaitement HUG/La Tour
- La Leche League animatrices bénévoles: appels gratuits, groupes de soutien, écoute/information
- Sages-femmes (Genève: Arcade): visites à domicile remboursées, certaines sont aussi IBCLC; groupe allaitement Arcade gratuit
- IMAD (consultations nourrissons gratuites)
- Puériculture (crèches favorables allaitement)





# Quelques Références



- PharManuel, le manuel pratique du pharmacien
- Traité de l'allaitement maternel, La Leche League
- Allaiter pour bien démarrer dans la vie, Fondation suisse pour la Promotion de l'allaitement maternel
- Guide de l'allaitement, les réponses aux 7 questions les plus importantes, dès la première tétée, La Leche League



# Quelques Liens Utiles



- Association Genevoise pour l'Alimentation Infantile  
[www.gifa.org](http://www.gifa.org) (site en cours réfection)
- Panorama réseau allaitement Genève et France voisine  
[http://www.gifa.org/files/plaquette-gifa\\_14-1-11.pdf](http://www.gifa.org/files/plaquette-gifa_14-1-11.pdf)
- Fondation Suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel [www.allaiter.ch](http://www.allaiter.ch)
- Consultantes en lactation IBCLC de Genève  
<http://www.allaitement-geneve.ch>
- La Leche League Suisse (informations animatrices/ groupes sur Suisse) <http://romandie.stillberatung.ch/>
- La Leche League France (documentation importante) <http://www.lllfrance.org/>



